AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C2394
FR0000071946-FS1083

20 octobre 2016

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

ALTEN

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 20 octobre 2016, la société International Value Advisers LLC (717 Fifth Avenue, 10th Floor, New York, NY 10022, Etats-Unis), agissant pour le compte de clients et de fonds sous gestion a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en baisse, le 30 septembre 2016, le seuil de 10% du capital de la société ALTEN et détenir, à cette date, pour le compte desdits clients et fonds, 3 341 815 actions ALTEN représentant autant de droits de vote, soit 9,92% du capital et 8,81% des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions ALTEN sur le marché.

Le déclarant a précisé détenir, au 19 octobre 2016, 2 850 427 actions ALTEN représentant autant de droits de vote, soit 8,46% du capital et 7,51% des droits de vote de cette société[1].

[1] Sur la base d'un capital composé de 33 687 425 actions représentant 37 939 189 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.